

GLENCORE — FONDERIE HORNE

COMPTE RENDU — RENCONTRE RÉGULIÈRE

INFORMATIONS SUR LA RENCONTRE			
DATE	25 mai 2021		
HEURE	19 h – 21 h 30		
ENDROIT	Centre des Congrès – Rouyn-Noranda		
PARTICIPANTS	Voir Annexe I		
OBJECTIFS	<input type="checkbox"/> Présenter l'état d'avancement du plan d'action sur l'arsenic <input type="checkbox"/> Présenter le projet Velox <input type="checkbox"/> Présenter le système de gestion des signalements de la Fonderie		
SUJETS DISCUTÉS	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> 1. Mot de bienvenue 2. Présentation des nouveaux membres et tour de table 3. Approbations 4. Présentation de la mise à jour du projet Velox </td> <td style="vertical-align: top;"> 5. Présentation de la mise à jour sur la gestion des signalements 6. Suivis des points des rencontres précédentes et plan d'action arsenic 7. Calendrier des prochaines rencontres 8. Varia </td> </tr> </table>	1. Mot de bienvenue 2. Présentation des nouveaux membres et tour de table 3. Approbations 4. Présentation de la mise à jour du projet Velox	5. Présentation de la mise à jour sur la gestion des signalements 6. Suivis des points des rencontres précédentes et plan d'action arsenic 7. Calendrier des prochaines rencontres 8. Varia
1. Mot de bienvenue 2. Présentation des nouveaux membres et tour de table 3. Approbations 4. Présentation de la mise à jour du projet Velox	5. Présentation de la mise à jour sur la gestion des signalements 6. Suivis des points des rencontres précédentes et plan d'action arsenic 7. Calendrier des prochaines rencontres 8. Varia		

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) a été mandaté par la Fonderie Horne (ci-après Fonderie) pour assurer l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus lors de la rencontre. Le présent compte rendu se veut non-nominatif pour les membres afin de préserver leur liberté de parole. Les interventions ont été consignées dans la section durant laquelle elles ont été adressées.

DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

1. MOT DE BIENVENUE

M. Alex Craft de Transfert Environnement et Société agira comme facilitateur de la rencontre, la première en présentiel en 2021. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes (voir l'[Annexe I](#)) et les remercie pour leur présence à la rencontre.

M. Craft invite Mme Stéphanie Lemieux, Surintendante aux communications et relations communautaires de la Fonderie Horne, à prendre la parole pour le mot de bienvenue.

Madame Lemieux remercie les participants de leur présence et leur rappelle les consignes d'hygiène en place et demande la collaboration à tous de les respecter. Mme Lemieux souhaite que la rencontre de ce soir soit un lieu d'échanges constructifs et informe l'auditoire que les deux sujets principaux seront

1. Le projet Velox qui est un projet de recherche et développement
2. La gestion des signalements par la Fonderie

2. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES ET TOUR DE TABLE

M. Craft remercie Mme Lemieux et invite les représentants de la Fonderie qui participent à la rencontre à se présenter :

- Guillaume Dion - Surintendant projets stratégiques
- Cindy Caouette - Conseillère en communications externes
- Josée Doucet – Superviseur, systèmes de gestion
- Marie-Élise Viger - Surintendante à l'environnement

Mme Lemieux s'excuse de ne pas pouvoir procéder encore à la visite de l'usine tel que demandé par le comité préalablement. Elle informe toutefois le groupe qu'une visite virtuelle sera offerte ce soir pour compenser, en collaboration avec l'équipe informatique de la Fonderie.

M. Craft souhaite ensuite la bienvenue aux nouveaux membres du comité qui sont au nombre de quatre :

- Nathalie Leblanc, citoyenne
- Conrad Bernier, citoyen et retraité de la Fonderie
- Ève Blais-Cloutier, citoyenne
- Yves Dumulon, gestionnaire service aux citoyens, bureau du Député de l'Abitibi-Témiscamingue Sébastien Lemire (observateur, gouvernement fédéral).

M. Craft invite chacun des membres du comité à se présenter (tour de table) et précise l'importance de parler fort pour être bien entendu.

3. APPROBATIONS

M. Craft présente l'ordre du jour (voir [l'Annexe 2](#)). Il demande aux membres s'ils souhaitent ajouter des points à l'ordre du jour et rappelle les sujets d'intérêt demandés.

Aucun ajout n'est demandé. L'ordre du jour est donc approuvé.

M. Craft demande aux membres s'ils souhaitent apporter des modifications au compte rendu de la dernière rencontre du 23 mars 2021. Le compte-rendu est adopté sans modification.

M. Craft demande ensuite aux membres s'ils souhaitent apporter des modifications au bilan 2020, qui est un rappel des thèmes abordés en Comité en 2020 et un outil d'information des travaux de ce dernier. Aucun commentaire n'est formulé sur la proposition du bilan.

Les deux documents sont adoptés et seront rendus publics sur le site web du Comité.

4. PRÉSENTATION DE LA MISE À JOUR SUR LE PROJET VELOX

M. Dion prend la parole à titre d'expert de la Fonderie sur le projet VELOX, le premier sujet principal de la rencontre.

M. Craft explique que le contenu de la présentation étant confidentiel, les échanges qui comportent des éléments confidentiels seront retirés. Mme Lemieux précise que s'ils étaient rendus publics, ils pourraient nuire à la compétitivité de l'entreprise. Les échanges touchant aux enjeux et impacts sociaux du projet ont toutefois été conservés.

M. Dion poursuit en rappelant les objectifs principaux du projet et que ce qui est présenté aujourd'hui s'inscrit en continuité avec les informations partagées en décembre 2019.

Mme Lemieux ajoute que la Fonderie aborde présentement la fin de la construction de l'usine pilote et qu'une enveloppe de plus de 20M\$ a été mise sur la table pour VELOX. Elle ajoute que des essais auront lieu dans les semaines à venir et que des informations seront rendues publiques afin que la population en sache davantage sur les moyens mis de l'avant pour réduire de façon significative les émissions atmosphériques d'arsenic. Elle partage avec les membres une vidéo (primeur) dans laquelle sont décrites les grandes lignes du projet-pilote, de même que les objectifs de réduction estimés avec cette technologie si elle était déployée à grand échelle.

M. Dion explique, schéma à l'appui, que le projet VELOX est un effort de modernisation du secteur des convertisseurs et des fours à anodes, et qu'il est une alternative nouvelle pour améliorer l'efficacité du procédé et de la technologie de traitement de cuivre. Les essais devraient durer 1 an, pour une décision sur l'avenir de cette technologie en 2022 si les tests concluent vers une viabilité technico-commerciale. La technologie est présentement en phase pilote.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 1	
Est-ce que cela nécessite un permis spécial du ministère de l'Environnement ?	M. Dion répond que des pourparlers ont lieu avec le ministère, qu'une entente existe en contexte de pilotage avec un cadre et des conditions bien définis. Ces conditions incluent la communication de l'avancement des résultats.

Q & I 2	
Si la Fonderie poursuit et réussit à mettre en place ce projet, aura-t-elle besoin de certificats d'autorisation et d'études d'impact spécifiques ?	M. Dion : Si les résultats sont positifs, il faudra intégrer le procédé dans le permis d'opérer de la Fonderie, ce qui n'est pas encore fait. Une entente est en place pour la durée du pilotage seulement.
Q & I 3	
Quelles sont les raisons qui ont motivé la Fonderie à aller de l'avant avec ce projet? Pourquoi changer de technologie et inventer Velox ?	M. Dion: La Fonderie était déjà engagée dans un programme de réduction des émissions atmosphériques. C'est un défi technique d'atteindre des niveaux bas d'arsenic avec le procédé actuel. On a travaillé à la source avec un nouveau contexte opérationnel. Les technologies évoluent avec l'évolution des exigences. En gros, nous nous sommes projetés vers l'avenir en recherche de performance pour remettre en question le procédé actuel et ses capacités.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 4	
Quel est le taux de réduction d'arsenic rendu possible avec le projet pilote en comparaison avec celle du projet réel?	M. Dion explique que ce point sera traité plus tard dans la présentation.
Q & I 5	
Pourquoi l'emphase est mise seulement sur les convertisseurs et les fournaies à anodes? Est-ce que d'autres possibilités sont mises de côté? Ceci n'est pas rassurant.	M. Craft indique que le plan arsenic dans son ensemble a été présenté au Comité lors d'une rencontre précédente, et que la présentation spécifique du projet Velox est présentée aujourd'hui à la demande du Comité. C'est la raison de la présentation d'aujourd'hui.

M. Dion explique que le plan de réduction est plus large que cela, que ses collègues pourront en parler. Il y a un portefeuille d’initiatives pour réduire les émissions. Velox est le plus porteur, mais loin d’être le seul.

En ce qui a trait au projet Velox, il précise que ce projet est le fruit du travail et d’une expertise à la fois locale et internationale qui ont occupé une centaine de personnes sur une durée de 5 ans. La construction étant pratiquement terminée, la Fonderie est présentement (fin mai 2021) en phase de vérification pré-opérationnelle qui consiste à assurer la conformité et la sécurité des installations par rapport à leur conception initiale. Il ajoute qu’à la mi-juin, l’usine sera en phase de démarrage. Puis, le métal en fusion sera traité dans le nouvel équipement dès le début juillet, pour la phase d’essais de pilotage.

M. Dion répond à la question posée plus tôt à savoir à combien (%) les émissions seront-elles réduites grâce à Velox? Il précise que le projet pilote aura peu ou pas d’impact sur la réduction des émissions d’arsenic étant donné que seulement 5% du total de la production sera traitée via Velox.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 6	
M. Craft commente qu’il y a deux volets au projet, soit la phase pilote et la phase finale. Il demande quel sera le taux de réduction d’émissions pour le projet dans son ensemble sachant que la phase pilote n’aura pas ou peu d’impact?	M. Dion : le chiffre est dur à estimer, mais environ 10-15% selon nos estimations préliminaires. La vraie réponse viendra pendant la période des essais. Il existe un potentiel élevé de réduction supplémentaire.
Q & I 7	

M. Dion décrit brièvement les différentes étapes de transformation métallurgique de l’usine et indique que 13000 mètres de câble et 400 instruments de mesure des paramètres du procédé ont été installés pour optimiser la technologie Velox.

M. Dion décrit ensuite comment il est plus facile de contenir les émissions par le procédé Velox qu’avec le procédé actuel.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 8	
M. Craft demande si, lors de la visite future, les gens pourront seulement voir Velox ou s'il sera aussi possible d'expliquer les opérations actuelles avec le vaisseau?	Mme Lemieux répond que oui ce sera possible.
Q & I 9	
Pouvez-vous donner des précisions supplémentaires sur la possibilité que la production entière passe par Velox?	M. Dion explique que le but ultime est que tout le cuivre soit traité via la technologie Velox.

M. Dion poursuit en décrivant les différents avantages du projet Velox, tels que la réduction des manipulations, la réduction des gaz à effets de serre produits, l'amélioration du taux de fixation du soufre, une meilleure étanchéité de la capture des gaz, la réduction du nombre de vaisseaux métallurgiques (moins de contenants = moins d'émissions).

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 10	
Avec Velox, le cuivre est prêt à être coulé, est-ce un problème d'abord mécanique qu'on ne puisse pas directement le mettre dans la roue de coulée?	M. Dion : Oui
Donc Lorsqu'on vide le cuivre dans le four a anodes, il y a encore des émissions, comment peut-on les réduire?	M. Dion : en ayant moins de fours, il y a moyen de concentrer la tire. La capture parfaite n'existe pas. Mais si on réduit le nombre de vaisseaux, on concentrera la capture disponible aux bons endroits.
Q & I 11	
Est-ce que cette amélioration de la capture au niveau des fours d'anode fait partie de Phénix?	M. Dion : Oui, elle en fait partie parmi d'autres éléments. Nous devons regarder d'autres alternatives. En tout temps, notre motivation première est de réduire les émissions
Q & I 12	
Quels seraient les avantages comparatifs pour la Fonderie de produire ainsi?	M. Dion : La productivité est un avantage, mais aussi la diversification des produits. Ce projet s'inscrit bien dans le plan d'affaire global de la Fonderie. La technologie fait du sens, il faut maintenant le démontrer.

M. Dion ajoute que la réduction des gaz à effets de serre est aussi un objectif de Velox. Nous avons identifié une manière d'avoir une meilleure efficacité de l'utilisation du gaz naturel qui permet la réduction de gaz donc ultimement de réduire la production de gaz à effet de serre.

En ce qui a trait à l'amélioration du taux de fixation global du soufre, l'étanchéité élevée devrait nous permettre d'envoyer les gaz vers l'usine d'acide plutôt que dans la cheminée no2 comme c'est le cas en ce moment. La capture globale de SO2 sera augmentée (ce qui crée l'odeur « de mine »).

M. Dion poursuit sa description des lieux et différents équipements de la Fonderie. Il mentionne que le projet Velox vise à concentrer physiquement le procédé, ce qui fait que le cuivre se promènera moins sur le site, facilitant la capture des gaz.

Q & I 13	
Si vous augmenter le tonnage de production à 2 unités, vous pourriez vous rendre à combien de % de plus en termes de productivité ?	M. Dion : Les tests nous le diront, nous validons des hypothèses qui nous donnent un surplus de capacité intéressant. À cette étape-ci, si nous investissons dans l'usine, nous n'allons pas investir dans un procédé qui limite son potentiel. Je n'ai malheureusement pas de chiffre à donner en termes de pourcentage d'augmentation. Nous allons apprendre énormément durant la prochaine année.

Q & I 14	
M. Craft : nous comprenons que oui la capacité pourrait être augmentée, mais d'ici un an nous devrions avoir une réponse plus claire. On note la question pour dans 1 an.	
Q & I 15	
Si la production augmentait de 15%, est-ce que le taux de réduction diminuerait ?	<p>M. Dion : Non, les sources ne sont pas nécessairement liées au niveau de production. On ne reviendrait pas à la case départ.</p> <p>Mme Lemieux ajoute que les sources d'émissions seront présentées lors du sujet MODÉLISATION, qui est à l'agenda du comité.</p> <p>M. Craft souligne de mentionner l'aspect 'production' lors de cette présentation.</p>
Q & I 16	
La Fonderie souhaite-t-elle diminuer la 'scrap' (matériaux recyclables)?	Mme Lemieux précise que la Fonderie veut au contraire augmenter le recyclage (de matériel électronique et électrique en fin de vie contenant du cuivre).

Q & I 17	
Est-ce que le recyclage de matériel électronique génère plus d'arsenic dans l'air ?	Mme Lemieux stipule que l'arsenic se trouve principalement dans les concentrées des mines qu'on reçoit, et non pas dans le matériel électronique.
Est-ce que le matériel sorti par Horne 5, un partenaire de la Fonderie, est prévu de passer chez vous?	Nous avons effectivement une entente avec l'entreprise pour le traitement du matériel de cuivre.
Q & I 18	
Est-il envisageable d'évacuer les gaz via les nombreux tunnels sous la Fonderie que de les évacuer par les cheminées?	M. Dion indique que le volume n'est pas disponible puisque ces tunnels sont ennoyés, et que les gaz risqueraient de ressortir d'une manière ou d'une autre. Il n'y aurait aucun gain.

M. Craft remercie le participant pour sa suggestion et indique que toutes les idées sont les bienvenues, et qu'elles peuvent inspirer les équipes de la Fonderie dans la recherche de solutions.

5. PRÉSENTATION DE LA MISE À JOUR SUR LA GESTION DES SIGNALEMENTS

Mme Caouette prend la parole et indique que le système de gestion des signalements a été mis en place pour répondre aux préoccupations des gens et des citoyens se trouvant à proximité des installations. Un système rigoureux d'analyse prend en compte les "risques communautaires". Si ces derniers sont soulevés, (ex : bruits, poussières, odeurs), un travail est réalisé en amont pour limiter les désagréments pour la communauté et apporter des correctifs nécessaires.

Mme Caouette cite les exemples du projet Noranda 5 et d'un avis de travaux de démolition qui a ont été diffusé au sein de la population via un bulletin d'information, une page Facebook, avec possibilité de poser des questions et d'interagir avec le personnel de la Fonderie.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 19	
Communiquerez-vous des informations de manière proactive sur les travaux à propos du projet Velox?	Mme Caouette : Ce n'est pas un projet susceptible de générer des bruits ou des poussières. Il n'y a pas d'impact direct appréhendés sur la population. Toutefois, nous travaillons sur divers outils de communication pour informer les gens sur la nature du projet.

Mme Caouette décrit l'importance du système en place dont l'essentiel (l'importance du système, les types de signalements, la réception et la gestion d'un signalement) est indiqué dans les tableaux suivants :

Système de gestion des signalements

11

L'importance d'un signalement

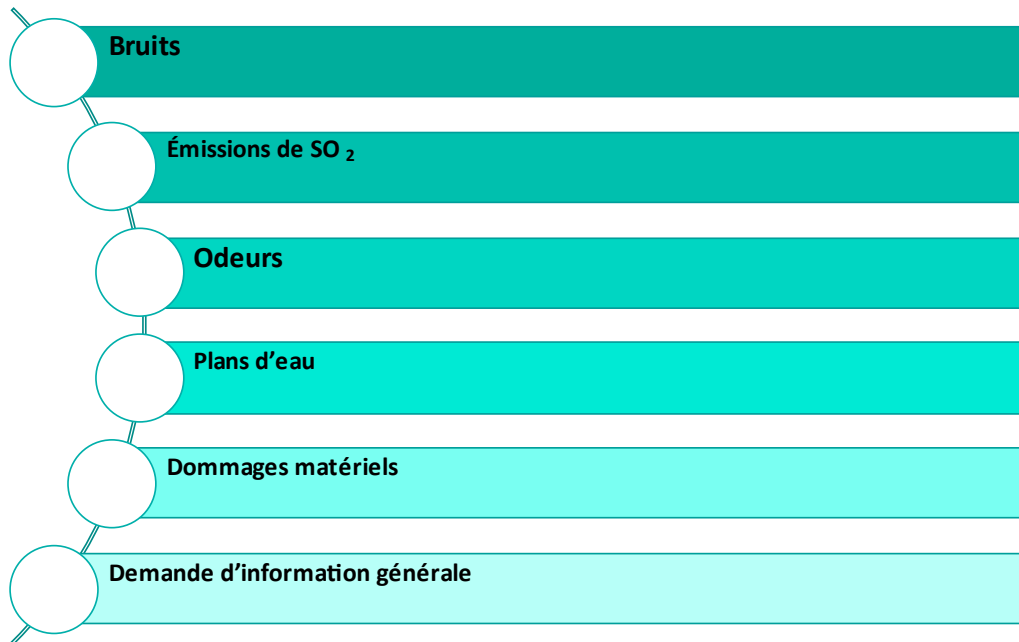
- **Définition d'un signalement:**
 - Il y a **signalement** lorsque la Fonderie Horne est informée par la communauté d'une situation susceptible d'avoir un impact sur celle

- **Pourquoi est-il important de gérer les signalements?**
 - **La gestion systématique des signalements s'inscrit dans une démarche globale de développement durable et d'amélioration continue. Les signalements sont une source de renseignements pour la fonderie et leur analyse permet de repérer la cause de la nuisance et ainsi pouvoir apporter des correctifs si nécessaires.**

- **La gestion des signalements permet**
 - d'offrir aux citoyens une communication honnête et transparente
 - d'identifier leurs préoccupations actuelles
 - de maintenir des relations harmonieuses avec le voisinage immédiat de nos installations



Les types de signalement



Réception et gestion d'un signalement

- Tous les signalements doivent être adressés par téléphone ou en personne aux agents de sûreté indus barrière principale (po2402).
- Lors de la réception d'un signalement, les agents de sûreté doivent recueillir toute l'information nécessaire au traitement de celui-ci :



Mme Caouette poursuit en indiquant qu'un suivi est possible si un suivi est demandé par un citoyen.

Mme Lemieux précise que l'agent réceptionniste de la Fonderie demande explicitement au demandeur si un suivi est demandé (demande de signalement).

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 20	
De quel type de signalement s'agit-il si "ça goute la mine"?	Mme Caouette répond qu'il s'agit d'une odeur ou d'une émission de SO2 (soufre).

Mme Caouette indique que la Fonderie procède à une analyse des effets environnementaux en fonction des données d'opération et météorologiques disponibles tels que la source de l'émission (cheminée, fugitive, etc.) et la direction du vent, pour déterminer le cours des événements et aller à la source du problème afin de le corriger.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 21	
Est-ce qu'avec le temps, les émissions de SO2 se réduisent à la suite des appels des citoyens ou observe-t-on le même taux parce que cela fait partie des opérations?	<p>Mme Lemieux : les émissions fugitives ont été réduites de beaucoup depuis quelques années. Bien sûr, le niveau de tolérance au SO2 varie selon les gens, et cela vient en cause. Il est pertinent pour la Fonderie d'avoir ces appels, de comprendre les opérations. Nous avons en place un système de contrôle intermittent (SCI). Lorsque la météo est défavorable, on module le SO2 dans un esprit d'amélioration continue.</p> <p>Mme Viger : on n'attend pas que les gens appellent, on détecte à la source et on corrige.</p>

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 22	
Qu'est-ce qu'une "fugitive"?	Mme Viger : tout ce qui n'est pas canalisé par le système des gaz. Ce qui est perçu davantage (un gaz qui passe d'un vaisseau à l'autre par exemple).

Mme Caouette explique ensuite qu'une analyse est faite pour déterminer s'il y a fondement ou non pour chaque plainte reçue, et précise qu'il n'y a pas toujours un lien causal entre la nature de la plainte et les opérations de la Fonderie. Mme Lemieux cite en exemple de plainte non-fondée du pollen sur les patios des résidents.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 23	
Doit-on demander un retour appel pour qu'un signalement soit comptabilisé?	Mme Caouette : Tout est comptabilisé sans aucune exception, même les signalements anonymes.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 24	
<p>Comment expliquez-vous qu'il y ait eu plus de signalements en 2019 (vs les autres années entre 2016 et 2020) ? Est-ce dû à la météo, à un facteur spécifique ou à un évènement particulier?</p>	<p>Mme Doucet répond qu'il est possible que ce soit dû aux nombreuses informations diffusées et publicités qui ont été faites sur la Fonderie en 2019 vs les autres années.</p> <p>Il n'y a eu aucun évènement spécifique. Les odeurs concernent 79% des signalements fondés, avant le bruit.</p>
Q & I 25	
<p>Avez-vous une concentration des signalements d'odeurs et d'émissions de SO2 durant l'été ou en avez-vous vraiment tout au long de l'année?</p>	<p>C'est plus l'été, car les gens se trouvent plus souvent à l'extérieur. Mais il y en a tout au long de l'année.</p>
Q & I 26	
<p>Quel impact ont les données sur les actions prises par la Fonderie?</p>	<p>Mme Lemieux : Cela dépend de la cause identifiée.</p>
Q & I 27	
<p>Le projet Velox aidera-t-il à diminuer les émissions de SO2?</p>	<p>Mme Lemieux rappelle que c'est un des objectifs.</p>
Q & I 28	
<p>Un plan pour laver les voitures est-il en place?</p>	<p>Mme Lemieux répond que si la Fonderie est responsable de l'évènement, il y a normalement un dédommagement pour un lavage de voiture (nommé action corrective).</p>

6. SUIVIS DES POINTS DES RENCONTRES PRÉCÉDENTES ET PLAN D'ACTION ARSENIC

Mme Lemieux revient sur différents points soulevés lors des rencontres précédentes du Comité.

1. Fournir les données d'échantillonnage des quatre stations de la Fonderie dans le quartier Notre-Dame depuis leur mise en place.

Mme Lemieux prend la parole et propose de les présenter ce sujet en détail à la prochaine rencontre publique. M. Craft valide auprès des membres qu'ils sont d'accord avec cette proposition.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 29	
Est-ce que les stations de mesure fonctionnent en continu sur le site de la Fonderie?	Les mesures sont prises et directement envoyées au laboratoire pour analyse. Il y a un délai entre la prise de mesure et le résultat. Les échantillonnages sont effectués tous les trois jours.
Q & I 30	
Ces données sont-elles publiques?	Ces données sont envoyées au ministère, répond Mme Viger. Mme Lemieux ajoute que les résultats sont rendus disponibles à tous les trimestres sur le site web de la Fonderie et sur leur page Facebook, et qu'ils seront partagés lors d'une rencontre subséquente.

Q & I 31	
Est-ce que certains types de maisons sont plus susceptibles d'être salies plus d'autres? Avez-vous observé si certains matériaux étaient plus sensibles que d'autres?	Mme Lemieux : nous n'avons rien observé de particulier. Si les gens constatent de la poussière qu'ils croient associée aux opérations de la Fonderie, ils peuvent nous contacter et nous prendrons un échantillon. Si nous pensons qu'il y a un lien et que c'est dû aux émissions, nous analyserons la situation et proposerons une action corrective en conséquence.
Q & I 32	
Est-ce que la Fonderie fait des nettoyages de manière proactive?	Mme Lemieux répond que non, qu'il faut appeler et que la procédure est publique et accessible à tous. La zone de transition, par exemple, cherche à éloigner la population des installations dans le but de minimiser les nuisances.
Q & I 33	
Aucune publicité n'est faite pour les dédommagements.	M. Craft propose de potentiellement y faire référence dans les infolettres.
Q & I 34	
Est-ce que les normes sont associées aux moyennes ?	Mme Viger répond que oui elles sont associées aux moyennes annuelles. Par souci de transparence, nous les divulguons sur base trimestrielle depuis maintenant un an. La norme est annuelle et le partage est trimestriel.

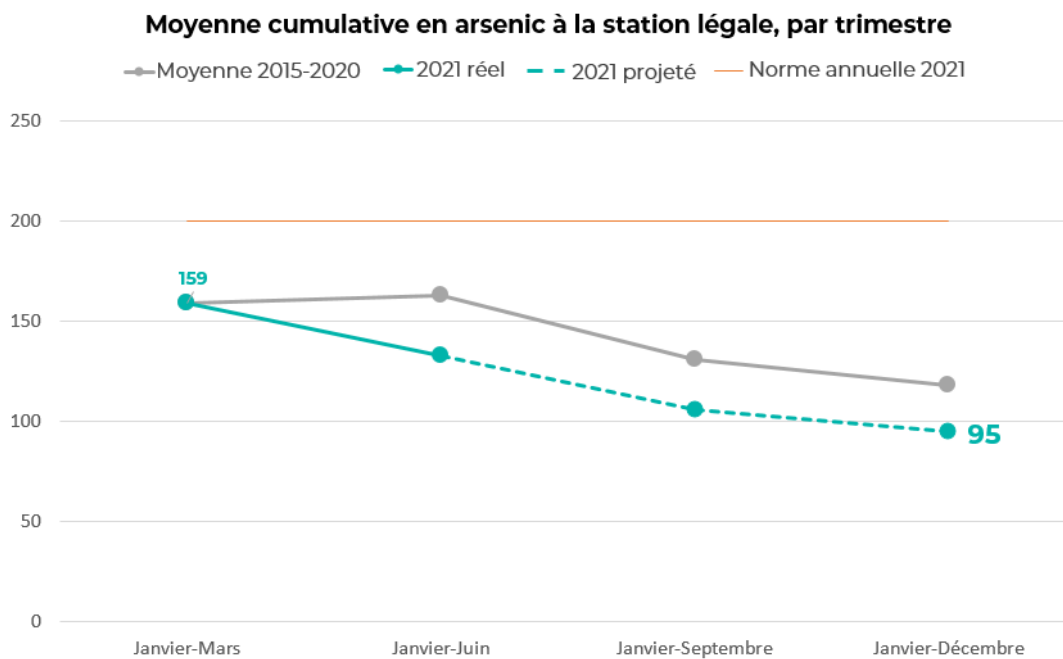
2. Vérifier si les bandes vertes qui longent les trottoirs peuvent être ajoutées au programme de restauration des sols du quartier Notre Dame.

Mme Lemieux indique que la Fonderie a soumis la question aux experts concernés (toxicologues) et que c'est avant tout une approche par gestion de risque qui est ici priorisée. Elle ajoute que le programme vise avant tout les terrains résidentiels, les parcs, les écoles, garderies et CPE fréquentés par les jeunes enfants. Ces principes guident le prochain projet de protocole de la Fonderie.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 35	
La Direction de la Santé Publique (DSP) sera-t-elle consultée ?	Mme Lemieux répond que le ministère de l'Environnement le sera, avec qui elle collabore dans le cadre de ce dossier.

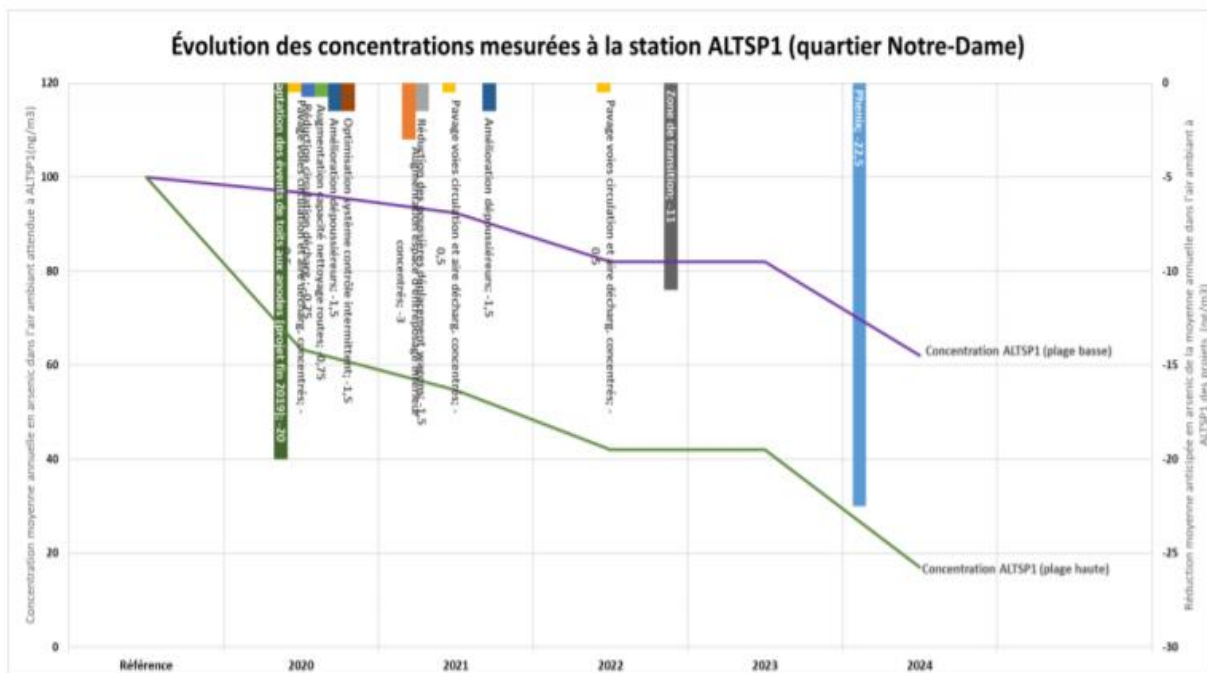
3. Le troisième suivi de la soirée concerne le Plan d'action arsenic, un sujet statutaire.

Mme Viger, surintendante à l'environnement à la Fonderie, prend la parole en indiquant que la Fonderie prévoit une concentration annuelle moyenne inférieure à 100 à nanogrammes par mètre cube (ng/m³) d'ici la fin de l'année 2021 (voir le tableau suivant qui indique une moyenne de 95ng/m³), soit une diminution par rapport à la norme actuelle de 200ng/m³ (la ligne orange dans le tableau).



QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 36	
Comment arrivez-vous à 95?	Mme Viger explique que des vents nordiques ont eu pour effet d'augmenter de 25% la moyenne des cinq dernières années. Or, avec des vents normaux ajoutés aux divers efforts en cours pour diminuer les émissions, nous nous attendons à nous situer sous la barre des 100 ng/m ³ d'ici la fin 2021.

Q & I 37	
Le même membre affirme qu'il avait un autre graphique en tête en pensant que la moyenne serait de 65.	Mme Viger répond que cet objectif concerne plutôt la fin de la mise en place du plan arsenic (voir prochain tableau fait dans le cadre du plan d'action arsenic) en 2024 et non celui pour fin 2021.



M. Craft complète sur le fait que ce plan inclue des courbes optimistes et des courbes pessimistes, et que le tableau affiche le cumul de tous les projets que la Fonderie souhaite mettre en branle pour réduire les émissions, avec l'évolution dans le temps (années).

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 38	
<p>Il s'agit d'une piètre performance environnementale. J'ai ressorti les données du passé et systématiquement, les deux premiers trimestres ont des taux élevés, le 3^e est réduit, et le 4^e encore plus bas. C'est bizarre. Y-a-t-il un élément de contrôle?</p>	<p>Mme Viger indique que c'est relié aux données météorologiques. La station de mesure est dans l'axe des vents dominants et que les vents sont généralement plus forts de janvier à mars. Pour 2021, à 44% du temps, les vents soufflaient sur la station, qui est au point le plus élevé. L'an dernier (2020), nous étions aux environs de la moyenne à 34% du temps pour la même période (janvier à mars).</p>
Q & I 39	
<p>C'est la même chose année après année. Même si je comprends le concept de direction du vent, je trouve ça louche. Je souhaiterais obtenir des preuves ainsi qu'une analyse statistique des vents.</p>	<p>Les données météorologiques sont comptabilisées par Environnement Canada. Il arrive que les vents soient moins forts certaines années.</p>
Q & I 40	
<p>Est-ce que vous croisez vos données (météorologiques) avec celles d'Environnement Canada ? Comment cela fonctionne-t-il?</p>	<p>Mme Viger : les données météorologiques proviennent d'Environnement Canada. Nous n'avons pas les deux systèmes ensemble (concentrations et vents), mais si nous avons cette demande nous le ferons.</p>
Q & I 41	
<p>Sommes-nous proches du scénario pessimiste en ce moment?</p>	<p>Mme Lemieux répond que oui, et que ceci est dans le plan arsenic tel que demandé, disponible sur le site web de la Fonderie.</p>
Q & I 42	
<p>Je suis surprise de voir que la zone de transition a été reportée de 2022 à 2024, pourquoi?</p>	<p>Mme Viger répond que 2024 est la date de la fin du projet (mur, travaux,). Il reste 1 locataire à déplacer et 2 maisons à démolir. Nous avons jusqu'en 2024 pour nous permettre d'échanger avec la ville, nous ne sommes pas seuls dans ce projet.</p>

7. CALENDRIER DES PROCHAINES RENCONTRES

1. Rencontre publique

M. Craft entame ce point en rappelant que selon le souhait du comité, la rencontre publique pourrait avoir lieu avant l'été, soit à la mi-juin. Des outils de promotion tels que des publications Facebook, le site web du comité seront mis de l'avant et que la Fonderie est ouverte aux suggestions, ce que corrobore Mme Lemieux.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 43	
Une infolettre sera-t-elle utilisée pour obtenir des recommandations de sujets de la part de la communauté?	Mme Lemieux répond que oui, l'opinion des citoyens sera prise en considération bien que la mi-juin arrive à grands pas.
Q & I 44	
Un membre demande s'il est réaliste de faire la rencontre en virtuel si 200 personnes se présentent, par exemple?	M. Craft indique que c'est possible mais qu'il faudra s'inscrire préalablement. Une citoyenne ajoute que ça dépend des plateformes pour permettre l'expression de tous et chacun.

Les membres du comité s'expriment alors en faveur d'une rencontre à l'automne en présentiel sans aucune contre-indication. À la demande d'un membre d'ajouter le projet Velox à l'agenda, Mme Lemieux répond que oui, mais avec certaines limitations pour ne pas affecter le secret industriel. Un autre ajoute les inquiétudes par rapport à la zone de transition comme sujet possible, ce à quoi Mme Lemieux répond favorablement.

M. Craft précise donc qu'un sondage de convocation sera fait dans le courant de l'été pour une rencontre à l'automne (ainsi que pour la rencontre régulière), avec comme sujets :

- le plan arsenic
- le projet Velox
- la zone de transition

Mme Lemieux ajoute que la Fonderie prévoyait faire une consultation spécifique pour la zone de transition, mais que ce point peut certes être discuté.

M. Craft renchérit que pour des raisons logistiques, il est parfois difficile d'aborder certains sujets en profondeur lors de rencontres publiques avec de nombreux participants, et qu'une rencontre publique est un bon endroit pour recruter des citoyens pour intégrer le Comité de liaison en plus de mettre en lumière les travaux de ce dernier.

8. PROPOSITON DE SUJETS

M. Craft indique qu'en plus du plan arsenic, ce suivi est proposé à la prochaine rencontre régulière :

- **Fournir les données d'échantillonnage des quatre stations d'échantillonnage de la fonderie depuis leur mise en place**

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 45	
Quel est le plan de match de la FH par rapport au plan arsenic et de ses engagements par rapport à ce dernier, son évolution dans le temps?	M. Craft rappelle que le plan arsenic est un sujet statutaire, la requête de présenter l'adéquation entre les demandes du comité interministériel et les engagements de la Fonderie par rapport au plan arsenic est notée pour une prochaine rencontre.

Les membres proposent ensuite les sujets suivants :

- Le recyclage des métaux
- Une visite de l'usine (déjà prévu une fois que les mesures sanitaires le permettent)
- La suite du projet Velox

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 46	
Un avis d'intention ministériel circule présentement concernant le rehaussement de la norme sur les émissions de nickel, car ceci est un enjeu pour plusieurs (...)	
Q & I 47	
Y a-t-il un enjeu de nickel à la Fonderie?	Mme Viger : nous n'avons malheureusement pas les mesures.
Q & I 48	
La mesure du taux de nickel est en effet inexistante.	Un membre répond que la DSP a été consultée et qu'elle n'était pas en accord avec l'augmentation du seuil. Ce n'est pas seulement par rapport à Rouyn-Noranda, il en était surtout question en lien avec le Port de Québec.
Q & I 49	
Est-ce que le Règlement sur l'Assainissement de l'Atmosphère (RAA), inclut le nickel?	Dans le RAA il y a plusieurs substances qui sont listées, pas seulement l'arsenic, mais aussi le nickel.

Q & I 50	
Pour quelle raison avez-vous ciblé l'arsenic, le cadmium et le plomb à la station légale? Est-ce que c'est ce qui en théorie devrait être problématique dans le cadre d'une fonderie? Et non pas le nickel?	MELCC : ces substances sont celles qui ont été retrouvées le plus dans l'air ambiant dans le quartier Notre Dame. C'est vraiment là-dessus que les efforts ont été poussés.
Q & I 51	
L'analyse qui est faite est faite par balayage? Le nickel doit être là-dedans?	Mme Viger : nous avons seulement les poussières totales, dans lesquelles sont incluses celles du nickel. La norme du nickel est sur les PM10 et non sur les poussières totales.
Q & I 52	
M. Craft : Donc nous n'avons pas les données pour répondre à la question...?	Un citoyen rétorque que ce serait intéressant de les avoir.
Q & I 53	
M. Craft: La demande est notée	

Le point sur le nickel est clos et M. Craft demande aux membres s'ils ont d'autres points à partager.

Q & I 54	
Est-ce que des suivis ont été faits aux membres démissionnaires?	Oui, les suivis ont été faits. C'est dommage mais nous sommes heureux que de nouveaux citoyens se soient joints.
Q & I 55	
Est-ce ce que les nouveaux membres seront contactés pour connaître leur expérience?	Oui ce sera fait.

Mme Lemieux termine avec un mot de la fin et remercie les membres de s'être déplacés et indique qu'elle souhaite que le projet pilote (Velox) fonctionne.

9. SOMMAIRE DE LA RÉUNION

ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS

- La suite du projet Velox et de sa capacité à réduire les émissions d'arsenic
- Les émissions de nickel et l'inexistence de données sur celles-ci

SUGGESTIONS DES MEMBRES

- Obtenir une présentation sur le recyclage des métaux à la Fonderie (potentiellement dans le cadre d'une visite).
- Faire un suivi auprès des nouveaux membres pour connaître leur niveau d'appréciation.
- Aborder le sujet de la zone de transition lors de la rencontre publique prévue à l'automne 2021.

SUIVIS

Par la Fonderie Horne

- Promouvoir la procédure de gestion des signalements.
- Obtenir une analyse des vents dominants croisés avec les émissions d'arsenic pour les 5 dernières années.
- Faire l'adéquation entre les demandes du comité interministériel et les engagements de la Fonderie en ce qui a trait au plan arsenic.
- Confirmer, après les tests pilotes de Velox, si Phénix augmentera la capacité de production de l'usine.

ANNEXE I
LISTE DES PRÉSENCES

SECTEURS	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS
Citoyens	Louise Arsenault		X
	Martin Cloutier		X
	Nathalie Leblanc	X	
	Daniel Gagné	X	
	Conrad Bernier	X	
	Ève Blais-Cloutier	X	
Comité de citoyens	Réal Beauchamp – Comité du Vieux Noranda	X	
Municipal	Denise Lavallée – Conseillère du district Noranda	X	
	Nancy Ménard – Ville de Rouyn-Noranda	X	
Commerce	Vacant		X
Milieu préscolaire	Lynda Taddio — CPE L’Anode Magique	X	
	Robin Giasson — CPE La Ribambelle	X	
SECTEURS	PERSONNES-RESSOURCES	PRÉSENTS	ABSENTS
OSBL — Environnement	Sophie Laliberté - CREAT	X	
Gouvernement du Québec — Réseau de la santé	Frédéric Bilodeau — DSP	X	
Gouvernement du Québec — Environnement	Jean-François Deshaies — MELCC	X	
Fonderie Horne	Stéphanie Lemieux - Surintendante, communications et relations avec la communauté	X	
	Guillaume Dion - Surintendant, projets stratégiques	X	
	Cindy Caouette – Conseillère en communications externes	X	
	Marie-Élise Viger – Surintendante environnement	X	
	Josée Doucet, Superviseur systèmes de gestion	X	
SECTEURS	OBSERVATEURS, OBSERVATRICES	PRÉSENTS	ABSENTS
Gouvernement fédéral	Yves Dumulon – gestionnaire service aux citoyens – bureau du Député d’Abitibi-Témiscamingue Sébastien Lemire	X	
Réseau de la santé	Dr. Omobola Sobanjo—DSP		X
Citoyen (Rouyn)	Luc Martial		X
AUTRES		PRÉSENTS	ABSENTS
Transfert Environnement et Société	Alex Craft, animateur	X	
	Dominic Vézina, rapporteur	X	

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

Rencontre du 25 mai 2021 – 19h à 21h

18 h 45 Arrivée des membres, registre des présences, consignes sanitaires

19 h Mot de bienvenue

- Présentation des nouveaux membres
- Tour de table

19 h 10 Approbations

- Ordre du jour
- Compte rendu (réunion du 23 mars 2021) et Bilan 2020

19 h 20 Présentation 1 : Mise à jour du projet Velox – par Guillaume Dion

- Période de questions et échanges

19 h 50 Présentation 2 : Mise à jour sur la gestion des signalements – par Stéphanie Lemieux et Cindy Caouette

- Période de questions et échanges

20 h 30 Suivis

- Rencontres précédentes
- Plan d'action arsenic – par Marie-Élise Viger

20 h 50 Calendrier — Planification des prochaines rencontres

- Rencontre publique
- Rencontre régulière

Varia

- Efforts de recrutement

21h Fin de la rencontre

ANNEXE III
PRÉSENTATION PRINCIPALE

Comité de liaison

25 mai 2021

Dialogue, respect et écoute

- Période d'échanges après chaque bloc de la présentation (tour de table).
- L'animateur accorde le droit de parole. Pour signifier votre souhait de parler , svp levez la main.

Merci beaucoup et bonne rencontre

- Présentation des nouveaux membres et collaborateurs
- Tour de table

Comité de liaison — Fonderie Horne

Ordre du jour - Proposition
Rencontre du 25 mai 2021, 19 h à 21h

18 h 45	Arrivée des membres, registre des présences, consignes sanitaires <i>Ouverture des connexions et bonnes pratiques si rencontre virtuelle.</i>
19 h	Mot de bienvenue <ul style="list-style-type: none">• Présentation des nouveaux membres• Tour de table
19 h 10	Approbations <ul style="list-style-type: none">• Ordre du jour• Compte rendu (réunion du 23 mars 2021) et Bilan 2020
19 h 20	Présentation 1 : Mise à jour du projet Vélox – par Guillaume Dion <ul style="list-style-type: none">• Période de questions et échanges
19 h 50	Présentation 2 : Mise à jour sur la gestion des signalements – par Stéphanie Lemieux + 1 expert environnement (à confirmer) <ul style="list-style-type: none">• Période de questions et échanges
20 h 30	Suivis <ul style="list-style-type: none">• Rencontres précédentes• Plan d'action arsenic
20 h 50	Calendrier — Planification des prochaines rencontres <ul style="list-style-type: none">• Rencontre publique en juin• Rencontre régulière
	Varia <ul style="list-style-type: none">• Efforts de recrutement
21h	Fin de la rencontre

- Compte rendu du Comité du 23 mars 2021
- Bilan 2020

Présentations principales

- Mise à jour du projet VELOX
- La gestion des signalements par la Fonderie

Mise à jour du projet VELOX

Cette section de la présentation renferme des secrets industriels. Pour cette raison, elle sera présentée lors de la rencontre seulement.

Gestion des signalements

L'importance du travail en amont

- Afin de minimiser les nuisances pour les citoyens se trouvant à proximité de nos installations, un système d'analyse de gestion de risque est mis en place avant la réalisation de chacun des projets.
 - Cette analyse prend en compte les « risques communautaires ».
- Si des risques communautaires sont soulevés (ex. bruits, poussières, odeurs), un travail est réalisé en amont pour s'assurer de limiter les désagréments pour la communauté, tant au niveau de l'approche ou la réalisation du projet qu'en termes de communication avec les citoyens.

INFO-TRAVAUX PROJET NORANDA 5



Bulletin d'information Novembre 2019
Le bulletin Info-Travaux s'adresse aux résidents en périphérie du site Noranda 5 et a comme objectif d'informer les citoyens des travaux qui seront effectués de novembre 2019 à février 2020.

Qu'est-ce que Noranda 5?

Dans le cadre de ses activités, la Fonderie Horne a besoin d'un parc à résidus comme aire de dépôt. Les parcs à résidus sont des infrastructures nécessaires à l'opération des mines et usines métallurgiques.

Noranda 5 est un parc à résidus qui a été utilisé dans les années 1952 à 1986. Il est situé au sud-ouest de la ville de Rouyn-Noranda. Des travaux ont été effectués sur le parc en 2012 dans le but d'aménager un bassin de polissage, lequel est en fonction depuis 2014. De plus, entre 2015 et 2017, des travaux de construction de digues ont été effectués sur le parc à résidus, lequel est de nouveau en fonction depuis 2018. Actuellement, la Fonderie Horne planifie une nouvelle phase de travaux sur le parc à résidus qui débutera en 2021. En préparation à cette prochaine phase, des travaux de production d'agrégat vont avoir lieu prochainement.



Nature des travaux

La production d'agrégat nécessite des travaux de forage et de dynamitage dans la carrière de Noranda 5 (lieu où l'on extrait la roche) qui est situé à proximité du parc à résidus Noranda 5. Les agrégats sont des matériaux granulaires qui servent de matière première pour la construction et le rhabonnement des digues.

Il est prévu de débiter les travaux de sautage et dynamitage dans la carrière de Noranda 5 en novembre 2019, et ce, pour une durée approximative de 3 mois.



Pour la sécurité de toutes et de tous, l'accès au parc Noranda 5 est formellement interdit et strictement limité aux personnes autorisées.

La somme investie pour réaliser les travaux prévus est de l'ordre de 3 M\$, attribué en totalité à des entreprises de la région et générant ainsi des retombées économiques intéressantes pour la communauté.



Nous contacter

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des informations supplémentaires ou si vous avez des questions au sujet des travaux.

Téléphone
819 762-7764,
poste 2002

Courriel
Infocommunauté
@glencore.ca
www.fonderiehorne.ca



AVIS DE TRAVAUX DE DÉMOLITION

- Début des travaux: 3 mai 2021
- Durée des travaux: 3 semaines
- Emplacement des travaux:
 - 247-249, 5e Rue
 - 250-252, 8e Rue
 - 188, rue Portelance

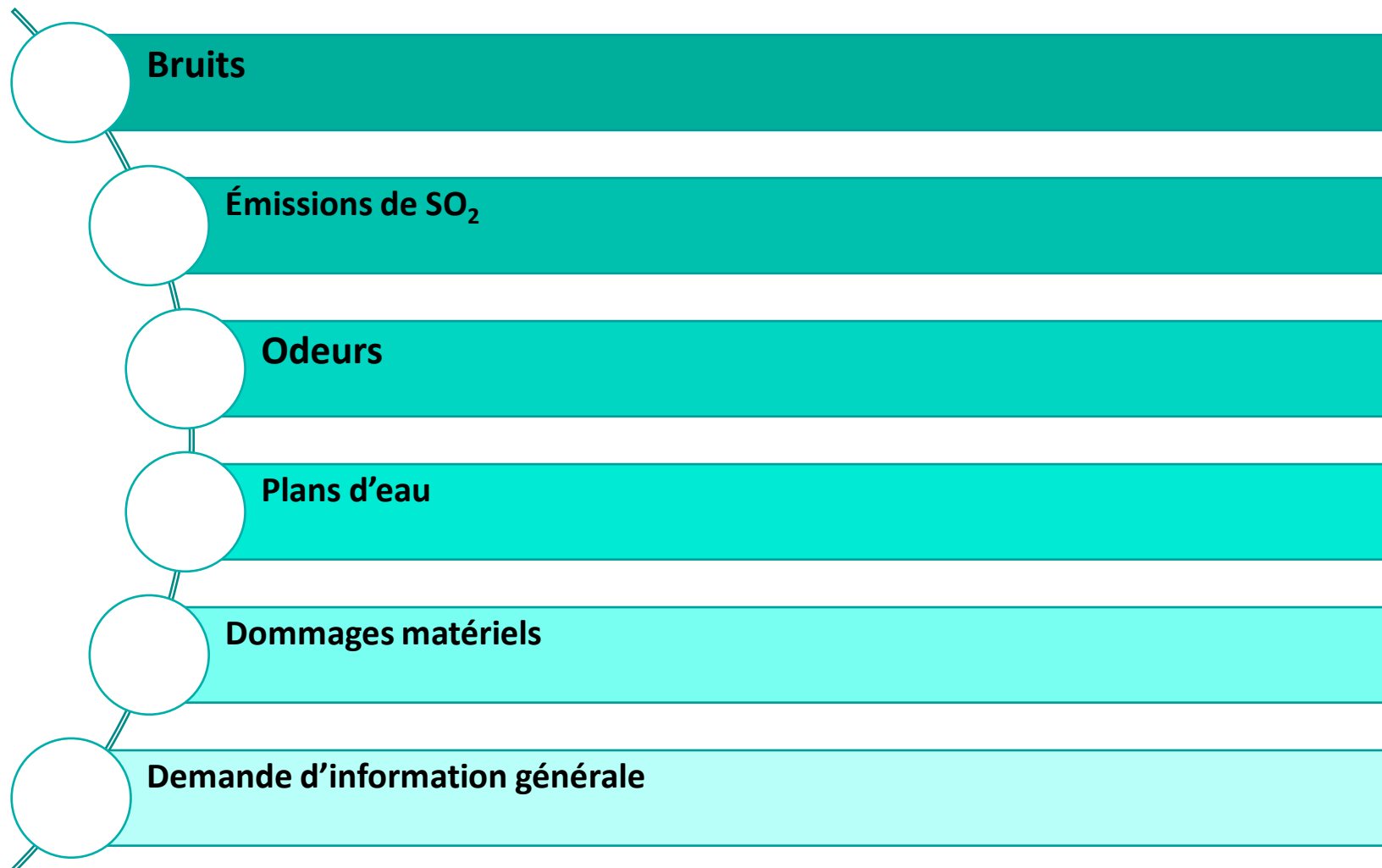
Pour toutes questions ou commentaires en lien avec ces travaux:
819 762-7764 poste 2002
infocommunauté@glencore.ca



L'importance d'un signalement

- **Définition d'un signalement :**
 - Il y a **signalement** lorsque la Fonderie Horne est informée par la communauté d'une situation susceptible d'avoir un impact sur celle-ci.
- **Pourquoi est-il important de gérer les signalements?**
 - **La gestion systématique des signalements s'inscrit dans une démarche globale de développement durable et d'amélioration continue. Les signalements sont une source de renseignements pour la fonderie et leur analyse permet de repérer la cause de la nuisance et ainsi pouvoir apporter des correctifs si nécessaires.**
- **La gestion des signalements permet :**
 - d'offrir aux citoyens une communication honnête et transparente
 - d'identifier leurs préoccupations actuelles
 - de maintenir des relations harmonieuses avec le voisinage immédiat de nos installations

Les types de signalement



Réception et gestion d'un signalement

- Tous les signalements doivent être adressés par téléphone ou en personne aux agents de sûreté industrielle à la barrière principale (poste 2402).
- Lors de la réception d'un signalement, les agents de sûreté doivent recueillir toute l'information nécessaire au bon traitement de celui-ci :

GESTION DES DÉCLARATIONS

Roy-Rouleau, Jasmin (Horne - CA) [Se déconnecter](#)

MES TÂCHES SANTÉ-SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT SYSTÈME RAPPORTS EXIGENCE DE PERFORMANCE I5

[Page d'accueil](#) > [Se connecter](#) > > Nouveau signalement

Réception du signalement

Récepteur Roy-Rouleau, Jasmin (Horne - CA) Date/Heure signalement Origine signalement Téléphone ▼

Contact

Nom, prénom Adresse #... rue... ville... CP...

Tel. Dom Tel. Autre


Signalement

Type de signalement Autre ▼ La personne désire être rappelée


Description

Intervention(s) immédiate (s)


Une fois le signalement enregistré




- Un courriel est envoyé automatiquement aux responsables des signalements: équipe de l'environnement, équipe des opérations, équipe des communications et équipe de la sûreté industrielle.




- S'il y a une urgence environnementale ou s'il y a besoin de poser une action immédiate, le personnel de la sûreté doit en aviser la personne en devoir.




- Si la situation n'est pas urgente, une personne du service des communications et des relations avec la communauté s'assure du suivi du signalement.



- En fonction du type de signalement, la personne responsable, avec le soutien des secteurs de l'environnement et de la production, enquête pour déterminer si le signalement est fondé ou non et met en place les mesures correctives nécessaires selon le cas.



- La personne responsable complète les informations pertinentes dans le système.



- Suite à l'enquête, le signalement est déclaré fondé ou non-fondé. Une personne du service des communications et des relations avec la communauté doit en faire la rétroaction au déclarant dans les 5 jours ouvrables (si demandé).

Exemple de fiche d'enquête pour odeur ou émissions de SO₂

GESTION DES DÉCLARATIONS

Caouette, Cindy (Horne - CA) [Se déconnecter](#)

MES TÂCHES SANTÉ-SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT SYSTÈME RAPPORTS EXIGENCE DE PERFORMANCE I5

> [Listes des signalements](#) > Signalement 65638

RÉCEPTION TRAITEMENT & RÉPONSE **MÉTÉO/OPÉRATIONS** DOCUMENTS & PHOTOS DÉCLARATIONS RELIÉES

Donnes météorologiques

Vitesse du vent	km/h
Direction du vent	
État du ciel	

Commentaires météo

Données d'opération

Émission
 Cheminée Fugitive

Déviation
 Rx CVS CVN

Détecteur
 AE LF PG PD

Analyseur
 P2 P4 P6 G2 P7 P5 G1

Traitement et réponse d'un signalement

GESTION DES DÉCLARATIONS

Caouette, Cindy (Horne - CA) [Se déconnecter](#)

MES TÂCHES | SANTÉ-SÉCURITÉ | ENVIRONNEMENT | SYSTÈME | RAPPORTS | EXIGENCE DE PERFORMANCE | 15

[Page d'accueil](#) > [Se connecter](#) >> [Listes des signalements](#) > Signalement 65638

RÉCEPTION | **TRAITEMENT & RÉPONSE** | MÉTÉO/OPÉRATIONS | DOCUMENTS & PHOTOS | DÉCLARATIONS RELIÉES

STATUT DE LA PLAINTE

Plainte fondée?

Statut [Fermer la plainte](#)

SUIVI AVEC REQUÉRANT

Répondant 0000012509 - CAOINETTE, CINDY Date 2021-05-18 Type de réponse

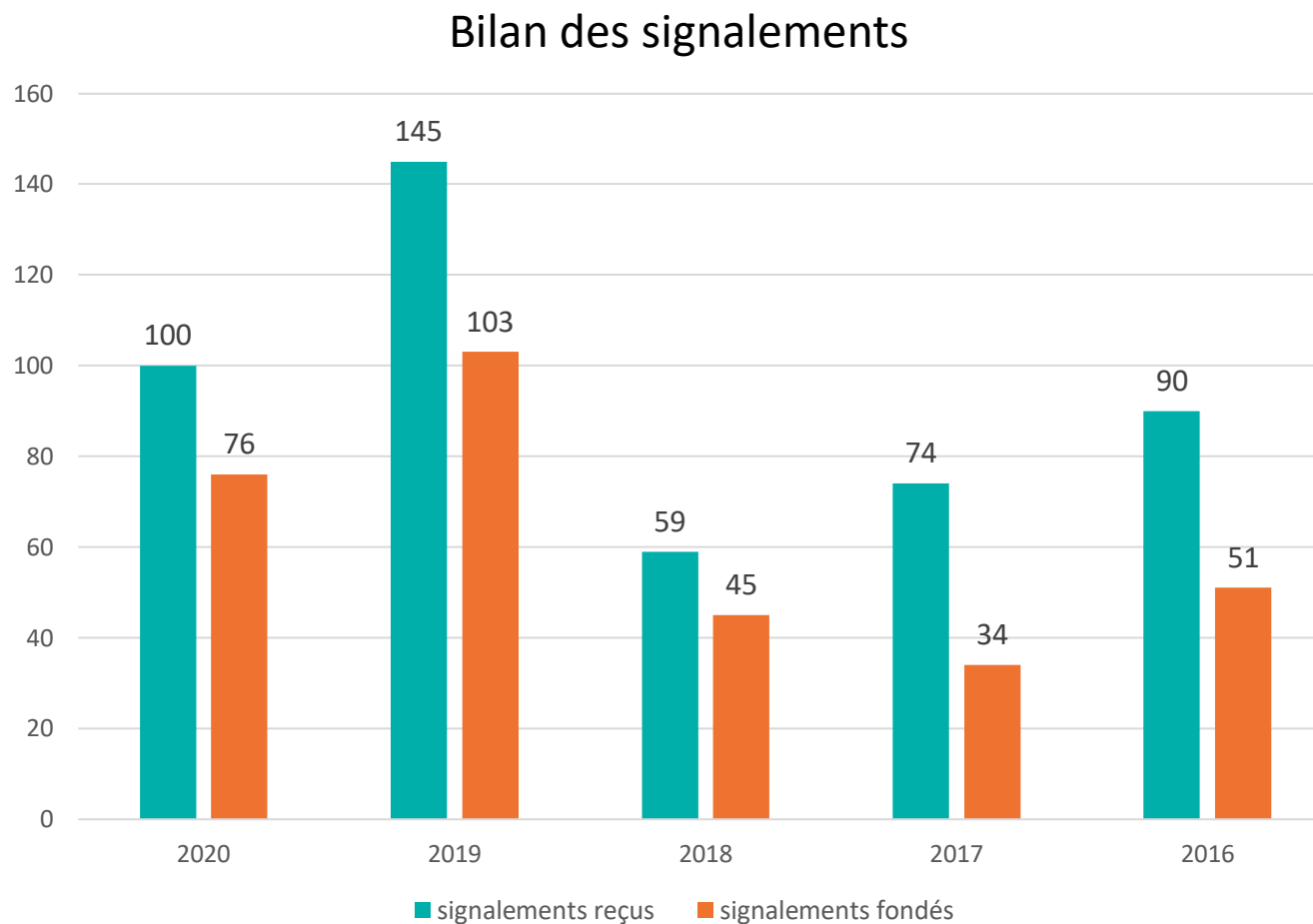
Réponse

Enregistrer Annuler

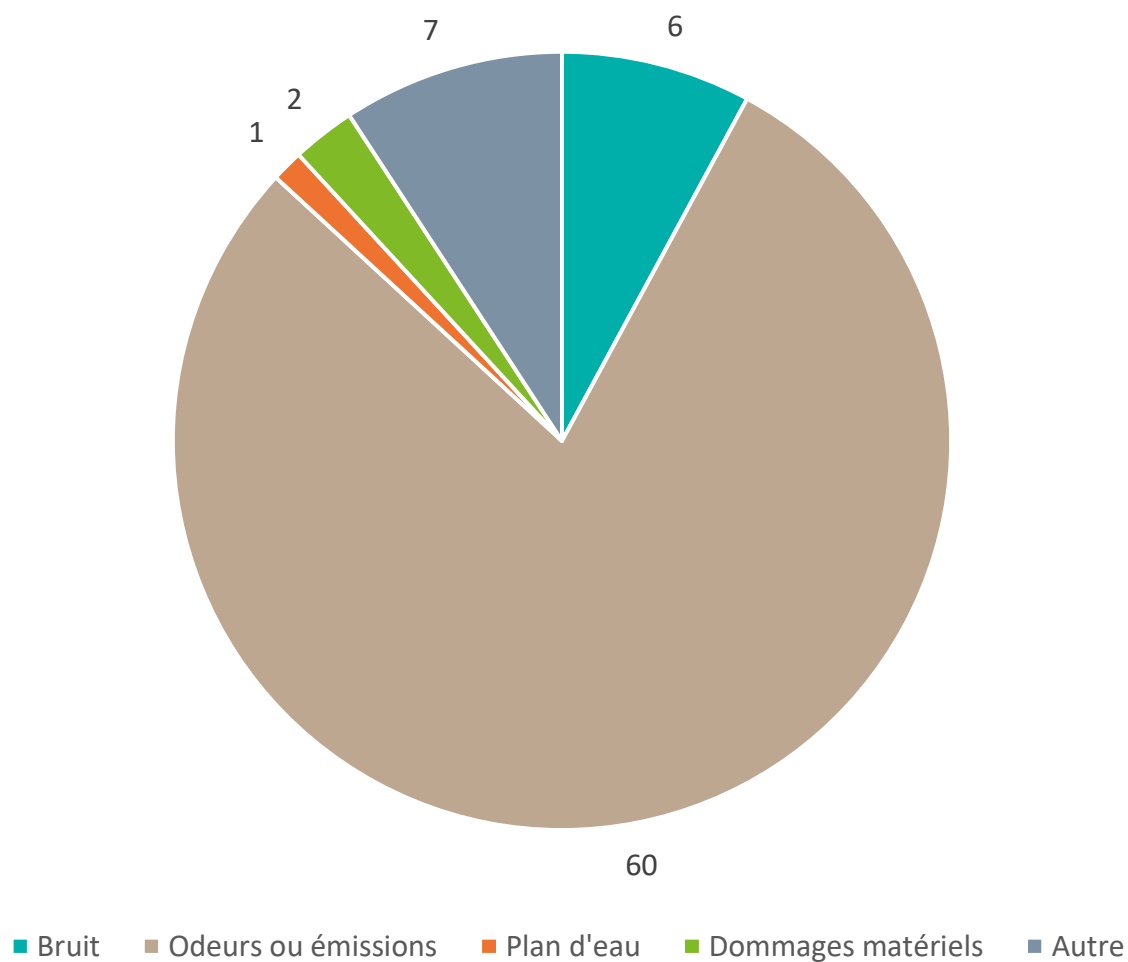
Ajouter

- Téléphone
- Médias
- Courriel
- Verbal

Bilan des signalements



Répartition des signalements 2020



Suivis

Rencontres de 2020-2021

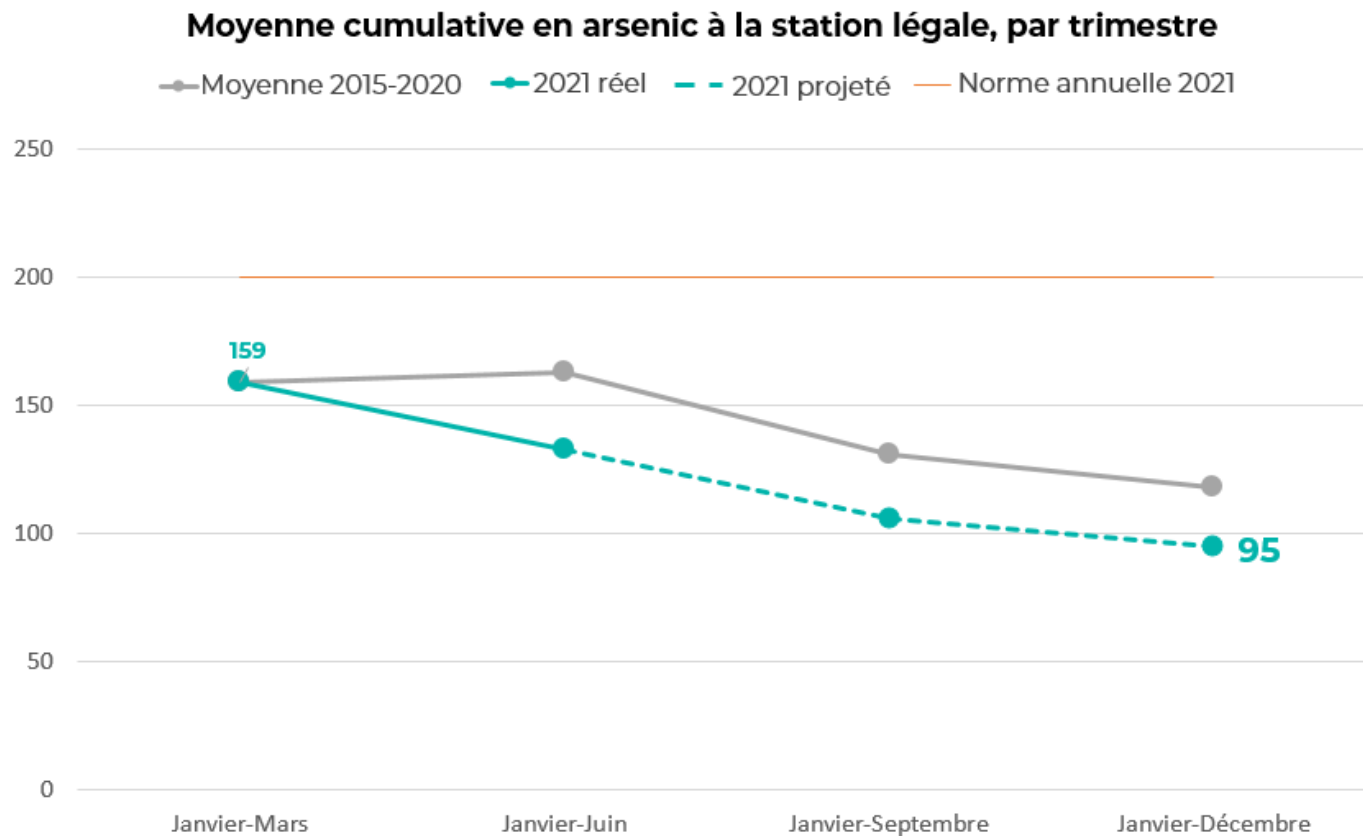
Plan d'action Arsenic et réduction des émissions

23 mars 2021:

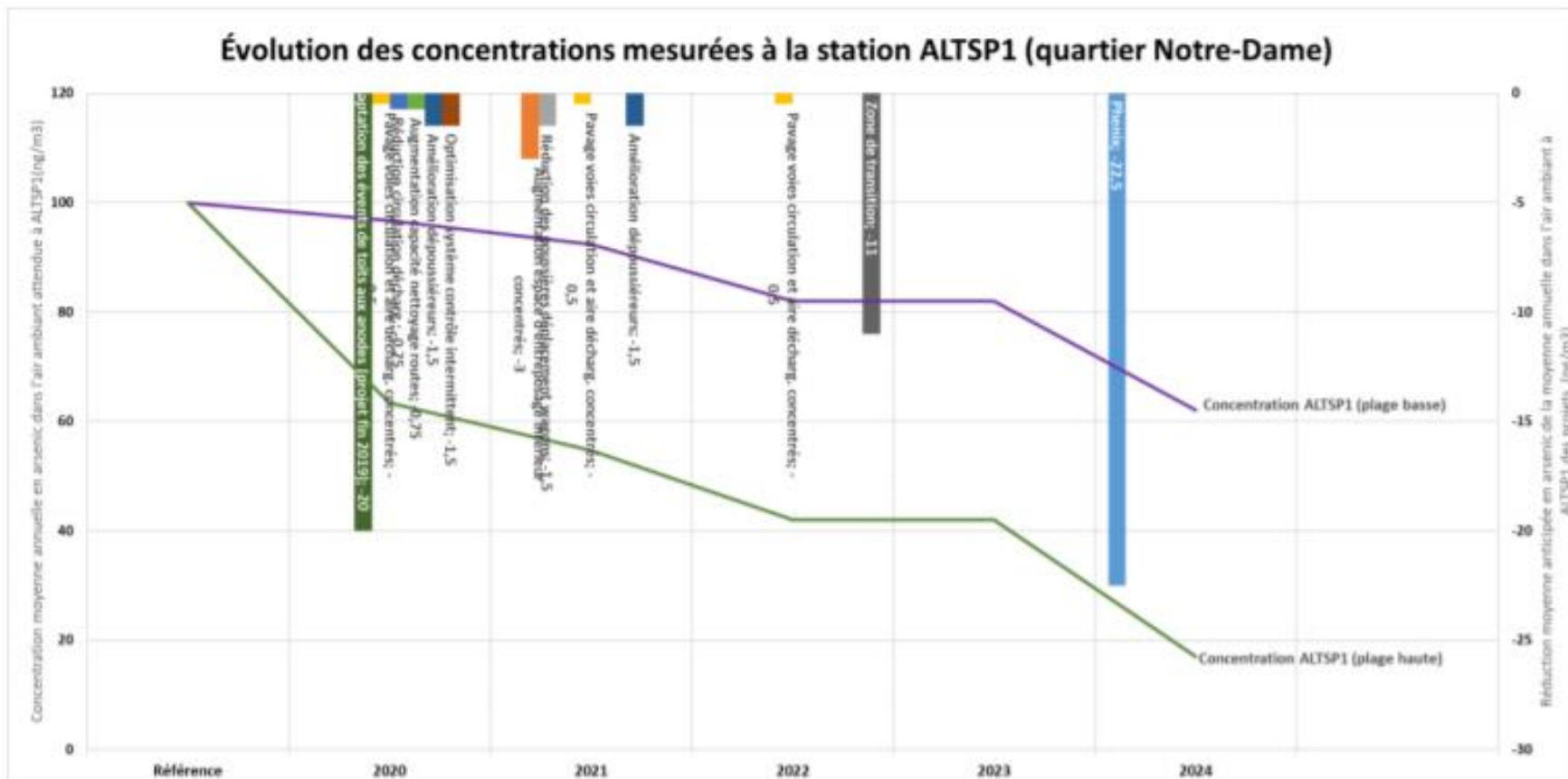
- Fournir les données d'échantillonnage en arsenic des stations de la Fonderie depuis leur mise en place.
- Vérifier si les bandes vertes qui longent les trottoirs peuvent être ajoutées au programme de restauration des sols du quartier Notre-Dame.

Suivi du plan d'action de réduction des émissions

Moyenne en arsenic à la station légale, premier trimestre 2021



Projet	Échéancier	Nouveautés depuis la rencontre précédente
Modernisation secteur des convertisseurs et anodes (VELOX/PHÉNIX)	En cours - 2024	VELOX: phase de vérifications pré-opérationnelles
Augmentation de l'espace d'entreposage intérieur des concentrés	2022-2023	
Pavage des voies de circulation et de l'aire de déchargement des concentrés	2022-2024	
Augmentation de la capacité de nettoyage des routes	RÉALISÉ	
Amélioration des dépoussiéreurs	En cours - 2024	
Optimisation du système de contrôle intermittent	RÉALISÉ	
Projet de restauration des sols sur une base volontaire	RÉALISÉ	
Zone de transition	En cours – 2024	Travaux de démolition en cours
Captation et traitement des événements de toit du secteur de l'allée des convertisseurs et anodes – phase 2	2021-2022	
Captation et traitement de certains événements de toit du réacteur	En cours – 2023	



CALENDRIER - PROCHAINES RENCONTRES 2021

PUBLIQUE :: à l'automne en présentiel, date à déterminer

RÉGULIÈRE :: à l'automne en présentiel, date à déterminer



PROPOSITIONS DE SUJETS

Suggestions (sondage, échanges, rencontres passées)

- Ensemble des suivis environnementaux réalisés.
 - Bassin nord du Lac Osisko
 - Gestion des plaintes / Suivi des dépassements et des plaintes.
 - Information sur la partie de l'usine qui concerne le traitement des produits recyclés (souvent identifiés comme sources de problèmes).
 - Zone tampon et achat de propriétés par la Fonderie.
 - Études de biosurveillance.
 - Impact de l'annonce du gouvernement de mieux exploiter les minéraux stratégiques et critiques.
 - Enjeux et facteurs qui ont un impact positif ou négatif sur la FH (ex. signature avec Falco) / Perspectives de développement de la Fonderie.
 - Une ou des visites de chantier.
- Proposées 23 mars
- Projet d'optimisation du système de contrôle intermittent (inclure le détail des procédures et l'historique des restrictions d'opérations pour l'année 2020).
 - Étude de modélisation des poussières.
 - Programme de récupération du cuivre et des autres matériaux stratégiques.
 - Fournir les données d'échantillonnage en arsenic des stations de la Fonderie depuis leur mise en place.



Varia

- Discussion et nouveautés

Période de questions



ANNEXE IV

SUIVI

Date	Thème	Suivi demandé	Étape réalisée	Responsable	Statut
Rencontre du 9 décembre 2019					
9 décembre 2019	Communication	Fournir aux participants l'adresse du site Internet de la Fonderie		Transfert	Complété
9 décembre 2019	Communication	Assurer la mise en ligne des comptes rendus sur le site Internet	En continu	Transfert	Complété
9 décembre 2019	Environnement	Valider l'information à inclure sur la carte de localisation des stations d'échantillonnage sur le site Internet		Fonderie	Complété
9 décembre 2019	Environnement	Rendre disponibles les données d'échantillonnage des sols		Fonderie	Complété
9 décembre 2019	Procédures du Comité	Inclure à la prochaine demande de participation d'un observateur, un énoncé à l'effet qu'il est possible de s'opposer		Transfert	Complété
9 décembre 2019	Procédures du Comité	Revenir sur la méthode de prise de décisions (consensus vs vote)	Sujet discuté lors de la rencontre du 3 février 2021	Transfert	Complété
9 décembre 2019	Procédures du Comité	Faire le suivi concernant la participation d'un citoyen d'un autre quartier			Complété
9 décembre 2019	Proposition de sujets	1) Contamination des sols 2) Qualité de l'air et protocoles d'échantillonnage 3) Contrôle et approvisionnement en matériaux			
Rencontre du 26 février 2020					
26 février 2020	Communication	Mettre les Info-QND sur le site Internet		Transfert	Complété
26 février 2020	Communication	Ajouter une section « Références » sur le site Internet		Transfert	Complété
26 février 2020	Procédures du Comité	Ajouter un point « varia » à l'ordre du jour des prochaines rencontres		Transfert	Complété
26 février 2020	Procédures du Comité	Faire un suivi lorsqu'une proposition de modification au compte rendu n'est pas acceptée		Transfert	Complété
26 février 2020	Procédures du Comité	Alléger le compte rendu selon les préférences des membres		Transfert	Complété
26 février 2020	Procédures du Comité	Envoyer le compte rendu en format Word		Transfert	Complété
26 février 2020	Procédures du Comité	Préciser dans la réponse au député que sa présence est acceptée en tant que représentant des citoyens		Transfert	Complété

26 février 2020	Proposition de sujets	1) Étude de biosurveillance 2) Communication et méthodes de transmission de l'information à la population 3) Zone de transition 4) Calendrier annuel			
Rencontre du 9 juillet 2020					
9 juillet 2020	Communication	Mettre à jour le site Internet (liste des membres, vidéos corporatives)		Transfert	Complété
9 juillet 2020	Communication	Préparer un point d'information sur la campagne d'information AGIR de l'automne	Sujet de la présentation du 23 septembre 2020	Fonderie	Complété
9 juillet 2020	Communication	Informé le Comité de la tenue et des résultats de la prochaine simulation de fuite de SO2-SO3	Mise à jour le 23 mars 2021	Fonderie	Complété
9 juillet 2020	Communication	Valider la possibilité de faire une visite virtuelle ou en personne de la Fonderie au cours des prochaines rencontres	Repoussé en raison de la pandémie	Fonderie	À venir
9 juillet 2020	Environnement	Transmettre au Comité la mise à jour du Plan d'action proposée au Comité interministériel		Fonderie	Complété
9 juillet 2020	Environnement	Fournir une synthèse des données de plomb et de cadmium	Communiqué de presse – Décembre 2020	Fonderie	Complété
9 juillet 2020	Environnement	Vérifier si une étude de modélisation des poussières a déjà été réalisée par la Fonderie. Inclure aspect production	Automne 2021 – Selon la présentation du 23 mars 2021	Fonderie	À venir
9 juillet 2020	Procédures du Comité	Ajouter un point récurrent « Arsenic et plan d'action » à l'ordre du jour	Mise à jour le 23 mars 2021 et ajout du point pour les rencontres subséquentes	Transfert	Complété
9 juillet 2020	Procédures du Comité	Faire parvenir un sondage sur l'appréciation de la rencontre et sur les suggestions de sujets à discuter lors des prochaines rencontres	Sujet de la rencontre du 3 février 2021	Transfert	Complété
9 juillet 2020	Procédures du Comité	Assurer un suivi pour la représentation du CPE La Ribambelle	Nouveau membre le 3 février 2021	Transfert	Complété
9 juillet 2020	Projet de la Fonderie	Prendre connaissance du Guide sur la conception de stationnements écoresponsables	En continu	Fonderie	En cours
9 juillet 2020	Projet de la Fonderie	Impliquer le Comité à l'étape de l'aménagement du mur dans la détermination des modes de consultations citoyenne	En continu – Mise à jour sur le projet le 23 mars 2021	Fonderie	En cours
Rencontre du 3 février 2021					
3 février 2021	Procédures du Comité	Inclure un texte sur les attentes envers l'animation dans les statuts du Comité.	Mise à jour des Statuts du Comité pour inclure les engagements.	Transfert	Complété
3 février 2021	Procédures du Comité	Inviter le directeur général dans aux rencontres du Comité.	M. Claude Bélanger participera aux rencontres.	Fonderie	Complété

3 février 2021	Procédures du Comité	Inviter un employé ou un représentant syndical dans les rencontres du Comité.	La demande a été refusée parce que la convention collective sera renouvelée prochainement.	Fonderie	Complété
3 février 2021	Procédures du Comité	Organiser des rencontres publiques du Comité périodiquement.	Rencontre prévue à l'automne 2021.	Fonderie	En cours
3 février 2021	Procédures du Comité	Impliquer le comité dans le choix des sujets des rencontres/Inviter les membres à proposer des sujets par courriel en amont des rencontres (entre deux rencontres).	En continu	Fonderie/Transfert	Complété
3 février 2021	Procédures du Comité	Modifier l'article des Statuts du Comité portant sur le quorum afin de passer à un quorum en présentiel.	La demande sera reconsidérée ultérieurement.	Transfert	Complété
Rencontre du 23 mars 2021					
23 mars 2021	Environnement	Fournir les données d'échantillonnage des quatre stations dans le quartier Notre-Dame depuis leur mise en place.		Fonderie	À venir
23 mars 2021	Environnement	Vérifier si les bandes vertes qui longent les trottoirs peuvent être ajoutées au programme de restauration des sols du quartier Notre-Dame.		Fonderie	Complété
23 mars 2021	Environnement	Partager le graphique des intervalles de réduction des émissions d'arsenic (meilleur à pire scénario).	Fait à la rencontre du 25 mai 2021	Fonderie	Complété
23 mars 2021	Communication	Recruter de nouveaux membres parmi les retraités de la Fonderie.	Plusieurs membres recrutés en date de mai 2021	Fonderie	Complété
23 mars 2021	Communication	Vérifier auprès des représentants du comité interministériel si une présentation aux membres du Comité est possible avant le dépôt de leur rapport.		Fonderie	Complété
23 mars 2021	Propositions de sujets	<ol style="list-style-type: none"> 1) Projet d'optimisation du système de contrôle intermittent (inclure le détail des procédures et l'historique des restrictions d'opérations pour l'année 2020). 2) Étude de modélisation des poussières. 3) Programme de récupération du cuivre et des autres matériaux stratégiques. 			
Rencontre du 25 mai 2021					
25 mai 2021	Communication	Promouvoir la procédure de gestion des signalements		Fonderie	À venir
25 mai 2021	Environnement	Obtenir une analyse statistique des vents dominants croisés avec les émissions d'arsenic pour les 5 dernières années		Fonderie	À venir
25 mai 2021	Environnement	Faire adéquation entre demandes du comité interministériel et engagements de la Fonderie cf. Plan arsenic		Fonderie	À venir
25 mai 2021	Projet de la Fonderie	Confirmer, après les tests pilotes de Velox, si Phénix augmentera la capacité de production de l'usine.	D'ici mi 2022	Fonderie	À venir

25 mai 2021

Propositions de sujets

- 1) Le recyclage des métaux à la Fonderie
- 2) La suite du projet Velox

ANNEXE V

MISE À JOUR DES STATUTS DU COMITÉ

COMITÉ DE LIAISON

FONDERIE HORNE

STATUTS

Portée — Mandat — Engagements — Composition —
Fonctionnement

Dernière mise à jour : Mars 2021

TABLE DES MATIÈRES

1. MANDAT	1
2. PORTÉE DES TRAVAUX DU COMITÉ DE LIAISON	1
3. ENGAGEMENTS DE LA FONDERIE HORNE	2
4. ENGAGEMENTS DES MEMBRES	2
5. ATTENTES ENVERS LES PERSONNES-RESSOURCES	3
6. COMPOSITION	2
7. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT	5
8. CALENDRIER DES RENCONTRES	7

MANDAT

Le comité de liaison remplace le précédent comité des citoyens du quartier Notre-Dame, dont l'appellation et le mandat ont changé depuis la création d'un comité mixte citoyens/Fonderie Horne en 1990.

Le mandat général du comité de liaison est de servir de lieu d'échanges, de partage d'information et de questionnement sur les activités et opérations de la Fonderie Horne, ainsi que sur leurs impacts et retombées.

Plus spécifiquement, le comité de liaison :

- Veille à ce que les membres soient adéquatement informés et soient en mesure de faire le suivi des activités et opérations de la Fonderie Horne, des engagements de l'entreprise, des conditions générales d'autorisation et des perspectives de développement (national ou international)
- Permet à ses membres d'exposer leurs préoccupations et de discuter des solutions face aux enjeux pouvant être soulevés par les activités et opérations de la Fonderie Horne
- Donne son avis sur les initiatives et engagements de la Fonderie Horne en matière de relations avec le milieu et de gestion environnementale dans le but de minimiser les impacts négatifs et de maximiser les retombées positives sur le milieu.

PORTÉE DES TRAVAUX DU COMITÉ DE LIAISON

La liste non exhaustive suivante présente des sujets qui pourraient être abordés par le comité de liaison lors de ses rencontres :

- Statuts du comité de liaison
 - Modifications (portée, mandat, composition, règles de fonctionnement)
- Connaissance des activités et opérations de l'usine
 - Partage de l'information et visites de sites
- Nouveaux développements et projets pilotes
 - Raisons d'être, composantes, étapes et échéanciers
- Cadre légal et réglementaire
 - Certificats d'autorisations, permis et attestations d'assainissement
 - Échantillonnage et suivi environnemental
- Gestion des impacts liés aux opérations
 - Nature des impacts
 - Mesures d'atténuation
 - Mécanisme de gestion des plaintes
- Responsabilité sociale de l'entreprise
 - Implication et appui à la communauté
 - Retombées économiques

ENGAGEMENTS DE LA FONDERIE HORNE

Dans le but de soutenir la bonne marche du comité de liaison, la Fonderie Horne s'engage à :

Rendre disponible, en temps opportun, l'information non confidentielle concernant les différents aspects activités et opérations en cours ainsi que les suivis requis.

- Vulgariser l'information scientifique et technique pour faciliter les échanges avec les membres du comité de liaison.
- Assumer les coûts relatifs à la mise sur pied et au fonctionnement du comité de liaison (organisation des rencontres, frais logistiques, autres frais à convenir conjointement).
- Faciliter la participation des membres par diverses mesures, dont le remboursement des frais de gardiennage et des frais de déplacement pour les participants résidant à l'extérieur de Rouyn-Noranda.
- Analyser et faire le suivi de comment ont été prises en compte les préoccupations et les demandes exprimées par les membres du comité de liaison.
- Faire état du système de gestion et de traitement des plaintes au comité de liaison.
- Rendre disponibles les documents relatifs aux travaux du comité de liaison, y compris les comptes rendus approuvés par les membres présents aux réunions.
- Produire annuellement et, suite à l'approbation du comité de liaison, rendre disponible un rapport d'activités du comité de liaison.

ENGAGEMENTS DES MEMBRES

Les membres s'engagent à contribuer au comité de liaison des façons suivantes :

- Participer bénévolement aux rencontres du comité de liaison (environ quatre rencontres par année).
- Prendre connaissance des documents et de l'information présentée sur les activités et opérations de la Fonderie Horne afin de partager leurs questions, préoccupations et commentaires en temps opportun lors des rencontres du comité de liaison.
- Relayer, dans leurs réseaux et milieux respectifs, l'information obtenue lors des rencontres du comité de liaison.
- Partager avec le comité de liaison l'information et les préoccupations de leurs réseaux et milieux respectifs.
- Participer activement à la formulation de solutions, d'actions à entreprendre et de propositions en vue d'améliorer la performance sociale et environnementale de la Fonderie Horne.
- Dans un esprit de collaboration et de co-expertise, faire des suggestions aux personnes-ressources pour résoudre des problématiques et promouvoir de bonnes relations de voisinage.
- Les membres du comité de liaison représentent les intérêts de leur secteur d'activité et de la collectivité.

ENGAGEMENT DE L'ANIMATION ET LA COORDINATION

Les personnes désignées à l'animation et à la coordination des rencontres s'engagent à :

- Assurer le bon déroulement des rencontres du comité.
- Veiller au respect et à l'application des statuts du comité.
- Faciliter les échanges entre les membres du comité de liaison et la Fonderie Horne dans le but de favoriser la transparence, le partage de l'information et le transfert de connaissance.
- Respecter les valeurs et les opinions de chacun.
- Faire preuve d'écoute, d'ouverture et de transparence.
- Dans un esprit de collaboration, encourager la recherche de solutions avec les membres du comité et la Fonderie Horne.

ATTENTES ENVERS LES PERSONNES-RESSOURCES

Le comité s'attend à ce que les personnes-ressources contribuent au comité de liaison des façons suivantes :

Dans la mesure du possible, l'information demandée par le comité de liaison est fournie en temps opportun. Le cas échéant, les personnes-ressources expliquent au comité de liaison tout éventuel refus, contrainte ou retard à livrer l'information.

Les personnes-ressources peuvent soumettre volontairement de l'information pertinente qu'elles détiennent, lorsque celle-ci est susceptible de faciliter le travail du comité de liaison.

COMPOSITION

La composition vise à inclure :

- Les citoyens les plus susceptibles d'être touchés par les activités et opérations de la Fonderie Horne, notamment ceux vivant à proximité des installations;
- Les représentants de divers secteurs concernés ou possédant des connaissances pertinentes aux travaux du comité de liaison et soucieux de l'intérêt collectif.

Le comité de liaison veille à ce que la composition du comité reflète une représentation majoritaire des citoyens.

Lorsque plusieurs représentants d'un secteur souhaitent participer, ils doivent identifier entre eux le(s) membre(s) qui siègera au comité de liaison. Un seul représentant de chaque organisme pourra être invité à participer.

Les personnes-ressources agissent à titre d'observateurs et s'efforcent de répondre, lorsque possible, aux demandes d'information du comité de liaison.

Afin de maintenir des échanges efficaces et de permettre une expression diversifiée d'opinion, tout en assurant une bonne diffusion de l'information, le comité de liaison est composé d'environ 10 à 20 membres.

La composition visée est la suivante :

COMPOSITION DU COMITÉ DE LIAISON		
SECTEURS/CATÉGORIES	MEMBRES	PERSONNES-RESSOURCES
Citoyens	6-11	-
Regroupements de citoyens	1-2	-
Milieu scolaire et préscolaire	1-2	-
Commerçants	1-2	-
Conseiller(ère) municipal	1	-
Milieu environnemental	-	√
Milieu de l'enseignement et de la recherche	-	√
Représentant(e) de la municipalité	-	√
Fonderie Horne	-	√
Direction de la santé publique	-	√
MELCC	-	√
Total	10-18	

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Déroulement des rencontres

Les règles du comité de liaison restent souples et sans formalité excessive.

Les membres voient à favoriser un dialogue franc, honnête et courtois au cours des rencontres, dans le respect du mandat et des responsabilités du comité de liaison.

Les réunions du comité de liaison, au nombre de quatre par année, sont encadrées par un animateur indépendant pour permettre aux membres, à la Fonderie Horne et aux autres personnes-ressources d'échanger dans un climat de travail propice et efficace.

Des experts ayant travaillé sur différents aspects peuvent être invités afin de leur permettre de présenter les résultats de leurs travaux et d'échanger avec le comité de liaison sur ceux-ci.

Le comité de liaison peut émettre des avis, des propositions et des recommandations, les décisions étant prises par consensus (accord général entre membres).

Le comité de liaison peut se nommer un représentant ou porte-parole, pour fins de communications externes. Ce porte-parole doit être un citoyen du quartier Notre-Dame.

Les thèmes de discussion sont déterminés et approuvés par les membres du comité de liaison.

Des documents techniques, vulgarisés et courts, servent comme base des échanges. Sauf avis contraire, les différents documents pour les rencontres sont transmis par courriel dans un délai de 5 jours ouvrables avant chaque réunion, lorsque possible. Les membres peuvent toutefois demander qu'on leur prépare des documents imprimés.

Le comité de liaison pourrait convenir de tenir des rencontres *ad hoc* selon les situations vécues sur le terrain et/ou les besoins exprimés.

Des visites à certains secteurs d'activité de la Fonderie Horne peuvent être organisées à l'intention des membres du comité de liaison, si requis.

Ordres du jour et comptes rendus des rencontres

Une proposition d'ordre du jour sera envoyée aux membres au moins une semaine avant chaque réunion pour commentaires.

L'ordre du jour des rencontres du comité de liaison comprendra au moins les rubriques suivantes :

- Approbation de l'ordre du jour et du compte rendu
- Suivis de la rencontre précédente
- Mise à jour sur les activités et les opérations de la Fonderie Horne en lien avec le mandat du comité de liaison
- Échanges sur les sujets d'intérêt identifiés préalablement par les membres
- Rétroaction sur la rencontre et choix des sujets d'intérêt pour la prochaine rencontre

Un compte rendu est rédigé par un tiers, après chaque rencontre, et envoyé aux membres pour validation. Celui-ci comprend un tableau récapitulatif des échanges tenus ainsi qu'une liste des suivis et des résultats de la rencontre. Une période de deux semaines est octroyée aux membres pour réviser le compte rendu et transmettre leurs commentaires, le cas échéant. En l'absence de corrections majeures, le compte rendu est ajusté et considéré comme étant approuvé par les membres.

Le compte rendu est non nominatif, sauf dans le cas des informations fournies par les personnes-ressources. Il contient uniquement le nom des personnes qui ont participé à la rencontre et un exposé des délibérations.

La Fonderie Horne rend publics les comptes rendus du comité de liaison et le calendrier des rencontres.

Participation des membres et des personnes-ressources

La planification des dates de rencontres est convenue en début d'année de façon à optimiser la participation des membres du comité de liaison. La convocation aux réunions est effectuée par l'animateur indépendant.

Le quorum pour la tenue des rencontres est de 50 % des membres participants, y compris 50 % des membres citoyens, en plus de la présence des représentants de la Fonderie Horne. Le quorum est établi en fonction des réponses aux convocations.

Les membres du comité de liaison représentant des organismes peuvent désigner une personne qui peut les remplacer aux rencontres (substitut) mais doivent en aviser l'animateur avant la tenue d'une rencontre. Cette personne provient du même milieu ou réseau que le membre régulier. Les membres voient à transmettre les informations pertinentes à leurs substituts.

Si un membre ou un organisme se désiste, le comité de liaison peut le remplacer en respectant la même catégorie d'intervenant.

Si un membre s'absente lors de deux rencontres consécutives, il est invité à manifester son intérêt à poursuivre son implication au comité de liaison. Dans l'éventualité d'une troisième absence consécutive, le comité de liaison prend une décision quant au remplacement ou non du membre au sein du groupe.

Les réunions du comité de liaison ne sont pas publiques et les médias n'y sont pas invités. Toutefois, les documents issus des rencontres du comité de liaison (ordres du jour, comptes rendus, rapports annuels, etc.) sont rendus disponibles.

Les membres et personnes-ressources sont tenus de respecter la confidentialité de toute information identifiée par écrit comme étant de nature confidentielle.

Une personne qui déroge aux règles de fonctionnement du comité de liaison sera avisée et le comité de liaison pourrait lui demander de se retirer.

Les nouveaux membres recevront de l'information sur le comité de liaison, son fonctionnement, les activités passées de celui-ci et les documents d'information pertinents.

CALENDRIER DES RENCONTRES

Le calendrier proposé pour les activités du comité de liaison s'établit comme suit :

Date des rencontres trimestrielles
Décembre
Mars
Juin
Septembre

La date d'une rencontre annuelle publique du comité de liaison est à déterminer à chaque année.